

# La Ville de Nice s'engage pour préserver l'environnement



## 6 ENGAGEMENTS pour réduire l'impact global environnemental d'une manifestation

et la Ville de Nice s'engage dans une démarche d'éco-manifestation.

### 1. Intégrer et assurer le suivi de la démarche dans l'organisation de la manifestation

1. Identifier le responsable éco-manifestation
2. Intégrer la démarche éco-manifestation dans les marchés
3. Assurer le suivi des engagements de la charte



### 2. Communiquer dans le respect de l'environnement

1. Limiter l'utilisation de papier lors de la conception de l'événement
2. Concevoir un stand durable
3. Sensibiliser le public à l'éco-responsabilité



### 3. Mettre en place une gestion durable des déplacements

1. Limiter les déplacements
2. Favoriser les transports en commun et les modes doux accessibles à tous
3. Mettre en place la compensation carbone pour l'organisation de la manifestation



### 4. Economiser les ressources énergétiques et naturelles, et réduire les nuisances

1. Optimiser la gestion des ressources (eau, énergie, biodiversité)
2. Diminuer les nuisances sonores et lumineuses



### 5. Réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets

1. Réduire la production de déchets
2. Trier, recycler et valoriser



### 6. Acheter éco-responsable pour les produits alimentaires et promotionnels

1. Effectuer un choix éco-responsable de la prestation traiteur
2. Effectuer un choix éco-responsable des produits alimentaires
3. Favoriser l'achat d'objets promotionnels respectueux de l'environnement



La Ville de Nice s'engage dans une politique de respect de l'environnement.

L'organisateur signant cette charte s'engage à la respecter.

Fait à

Le

La Ville de Nice :

L'exposant :



VILLE DE NICE

# Exemples de mesures techniques

Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, des propositions d'actions à mettre en œuvre pour respecter les engagements de la charte.

## 1. Intégrer et assurer le suivi de la démarche dans l'organisation de la manifestation

- 1. Identifier le responsable éco-manifestation**
  - Etablir un diagnostic.
  - Mobiliser et coordonner les équipes.
  - Assurer la complémentarité de compétences, la représentativité, la disponibilité et la motivation de toute l'équipe organisatrice.
- 2. Intégrer la démarche éco-manifestation dans les marchés**
  - Imposer les prescriptions environnementales issues de la charte éco-manifestation dans le CCTP.
  - Bonifier dans les critères d'attribution des offres, les propositions d'engagement de l'entreprise établies via le cadre de réponse.
- 3. Assurer le suivi des engagements de la charte**
  - Prévoir une conditionnalité lors des attributions de subvention à la signature des conventions.
  - Vérifier le niveau de formation de tout le personnel.
  - Mettre en place un processus d'évaluation au moyen d'indicateurs.
  - Organiser un debriefing pour dégager des pistes d'amélioration.
  - Communiquer les résultats.

## 2. Communiquer dans le respect de l'environnement

- 1. Limiter l'utilisation de papier lors de la conception de l'événement**
  - Concevoir des supports de communication réutilisables et stockables sans colles toxiques, en matériaux recyclés.
  - Envoyer les invitations et compte-rendus par mail recommandant de ne pas les imprimer.
  - Mettre en place un programme de marketing événementiel éco-responsable : dématérialisation de l'information (plans, inscription) recommandant de ne pas les imprimer.
  - Pour l'impression des documents, utiliser du papier recyclé, éco-labellisé et/ou non blanchi...
  - Demander aux participants de venir équipés d'une clé USB.
- 2. Concevoir un stand durable**
  - Louer le matériel sur place.
  - Privilégier le matériel réutilisable et/ou en matériaux recyclés.
  - Choisir des panneaux sans colles à base de solvants dangereux pour la santé.
- 3. Sensibiliser le public à l'éco-responsabilité**
  - Informer sur la démarche mise en place.
  - Afficher la charte « éco-manifestation ».

## 3. Mettre en place une gestion durable des déplacements

- 1. Limiter les déplacements**
  - Privilégier les sites centraux et faciles d'accès à proximité d'hôtels éco-labellisés.
  - Favoriser l'utilisation de la visioconférence ou audioconférence.
- 2. Favoriser les transports en commun et les modes doux accessibles à tous**
  - Privilégier les transports collectifs (train, bus).
  - Mettre en place un système de covoiturage avec gratuité de stationnement.
  - Favoriser les transports non motorisés (parking vélo surveillé...).
  - Prendre en compte le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- 3. Mettre en place la compensation carbone pour l'organisation de la manifestation**

## 4. Economiser les ressources énergétiques et naturelles, et réduire les nuisances

- 1. Optimiser la gestion des ressources (eau, énergie, biodiversité)**
  - 1.1 Energie :**
    - Privilégier des bâtiments disposant de systèmes de gestion de l'énergie.
    - Eviter le recours à des groupes électrogènes ou exiger la norme EURO 4.
    - Privilégier du matériel informatique, vidéo projecteur économe en énergie, sans batterie Ni-Cd.
  - 1.2 Eau et biodiversité :**
    - Economiser l'eau grâce à des WC double chasse, robinets économes et récupérer les eaux de pluie.
    - Privilégier des solutions de nettoyage respectueuses de l'environnement, pressing bio, produits d'entretien éco-labellisés.
    - Préserver la biodiversité par le choix du site de la manifestation.
- 2. Diminuer les nuisances sonores et lumineuses**
  - Adapter l'ambiance sonore à la manifestation.
  - Limiter la pollution sonore (baisser la puissance des micros...).
  - Limiter la pollution lumineuse (orientation et horaires des éclairages).
  - Limiter la pollution visuelle : privilégier la qualité à la quantité des affiches, choix des lieux d'affichage...

## 5. Réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets

- 1. Réduire la production de déchets**
  - Eviter les produits sur-emballés qui augmentent la production de déchets sur le site.
  - Privilégier la distribution d'eau en gobelets recyclés et recyclables, si possible alimentée via les réseaux d'eau de la ville.
- 2. Trier, recycler et valoriser**
  - Faire appel à la direction de la collecte et gestion des déchets pour une étude d'opportunité et de faisabilité avant toute mise en place du tri sélectif.
  - S'informer auprès de la direction de la collecte et gestion des déchets des consignes et contraintes de tri.
  - Se doter des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement du processus.
  - Se doter des moyens matériels nécessaires à l'acheminement des déchets aux conteneurs dédiés.
  - Former les personnels qui seront chargés d'effectuer les gestes de tri.
  - Informer les participants des solutions de tri mises à disposition.
  - Indiquer de manière claire et bien visible les solutions de tri et les emplacements des conteneurs réservés à cet effet.
  - Contrôler les gestes de tri et prévenir les erreurs.
  - Valoriser les fermentescibles par les solutions de compostage.

## 6. Acheter éco-responsable pour les produits alimentaires et promotionnels

- 1. Effectuer un choix éco-responsable de la prestation traiteur**
  - Les modes de transports utilisés.
  - Les modes de conditionnement des produits.
  - Le service.
  - Les équipements.
- 2. Effectuer un choix éco-responsable des produits alimentaires**
  - Se référer aux labels existants : produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement et sans OGM.
  - Privilégier les produits de saison et issus de la production locale.
  - Favoriser l'achat de produits alimentaires issus du commerce équitable.
  - Favoriser l'achat de produits avec peu d'emballages.
  - Eviter le gaspillage.
  - Privilégier les buffets sans assiette ou choisir de la vaisselle en matériaux recyclés.
- 3. Favoriser l'achat d'objets promotionnels respectueux de l'environnement**
  - Privilégier la qualité à la quantité.
  - Cibler les cadeaux en fonction des participants.
  - Choisir des cadeaux utiles, réutilisables, locaux.
  - Privilégier des cadeaux en matériaux recyclés.
  - Privilégier des cadeaux issus du commerce équitable.